

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 62 (1989)

Heft: 1

Artikel: Concours de projets pour un nouveau théâtre en ville de Neuchâtel

Autor: Weber, Edouard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128957>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS DE PROJETS POUR UN NOUVEAU THÉÂTRE EN VILLE DE NEUCHÂTEL

A. INDICATIONS GÉNÉRALES

Le Conseil communal de la ville de Neuchâtel, par l'intermédiaire de la Direction des affaires culturelles, a organisé un concours de projets, au sens de l'article 6 du règlement SIA 152, édition 1972, pour la réalisation d'un nouveau théâtre en ville de Neuchâtel.

Ce concours public a été ouvert aux architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel, ainsi qu'aux architectes originaires du canton et domiciliés en Suisse.

Par ailleurs, six bureaux d'architectes ont été invités à participer au concours (cf. art. 9.3 du règlement SIA 152), à savoir:

Mario Campi et Franco Pessina, Lugano; Jean-Jacques Gerber, Genève; Vincent Mangeat, Nyon; Daniele Marques et Bruno Zurkirchen, Lucerne; Patrick Mestelan et Bernard Gachet, Lausanne; Inès Lamunière et Patrick Devanthery, Carouge (ces derniers remplacent MM. Herzog et de Meuron, de Bâle, qui ont dû se retirer pour raison majeure).

Le jury

Il était composé de: trois professeurs des écoles polytechniques, deux architectes, deux hommes politiques, deux personnes de théâtre.

Président: **André Buhler**, conseiller communal, directeur des affaires culturelles de la ville de Neuchâtel

Membres: **Fonso Boschetti**, architecte FAS/SIA, Epalinges
Claude Frey, conseiller communal, directeur de l'urbanisme de la ville de Neuchâtel
Maryse Fuhrmann, membre du conseil du Centre culturel neuchâtelois, administratrice de l'Opéra décentralisé Neuchâtel, Auvonnier
Jean-Luc Grobéty, architecte SIA, Fribourg
Charles Joris, directeur du Théâtre populaire romand, La Chaux-de-Fonds
Dölf Schnebli, architecte FAS/SIA, professeur à l'EPFZ, Zurich
Alain-G. Tschumi, architecte FAS/SIA, professeur à l'EPFL, La Neuveville
Théo Waldvogel, architecte de la ville de Neuchâtel

Suppléants: **Denis Clerc**, architecte de la ville de La Chaux-de-Fonds
André Oppel, directeur du Centre culturel neuchâtelois, Neuchâtel

Experts: **Jacques Bert**, directeur du Théâtre de Vidy, Renens
Bernard Braune, acousticien, Binz/ZH

B. PROBLÈME POSÉ AUX CONCURRENTS

1. Préambule

La ville de Neuchâtel, capitale de la République et Canton de Neuchâtel, compte plus de 33 000 habitants. Elle est le centre d'une région d'environ 80 000 habitants, si l'on considère le littoral neuchâtelois. Elle joue un rôle important sur le plan culturel par les institutions qu'elle abrite et les manifestations qui s'y déroulent. La Bibliothèque publique et universitaire et les musées attirent de nombreux visiteurs de l'extérieur de la ville.

De très nombreuses manifestations musicales, des spectacles de variétés et de théâtre, notamment une saison théâtrale à l'abonnement, attirent également des auditeurs et des spectateurs de toute la région. Or, la ville dispose actuellement d'un vieux théâtre qui a un certain charme mais qui présente quelques problèmes et des défauts.

Après plus de vingt ans de tentatives d'élaborer des projets sur l'emplacement actuel privilégié, force a été de constater que l'espace à disposition et le volume de construction possible ne permettent pas la réalisation d'un théâtre répondant aux besoins et aux objectifs définis. Dès lors, les autorités de la ville ont décidé de choisir un autre emplacement qui s'y prête particulièrement bien et qui est exempt des contraintes qui caractérisent la situation du bâtiment actuel.

Un concours d'architecture organisé sur le terrain de la Rotonde, il y a plus de vingt-cinq ans, prévoyait la construction d'un complexe relativement important de théâtre et salles de congrès. Le projet ne fut pas réalisé pour des raisons économiques.

2. Site

Le nouveau théâtre de Neuchâtel sera situé dans la partie est du Jardin anglais, dans le secteur du bâtiment de la Rotonde. Ce dernier sera démoli.

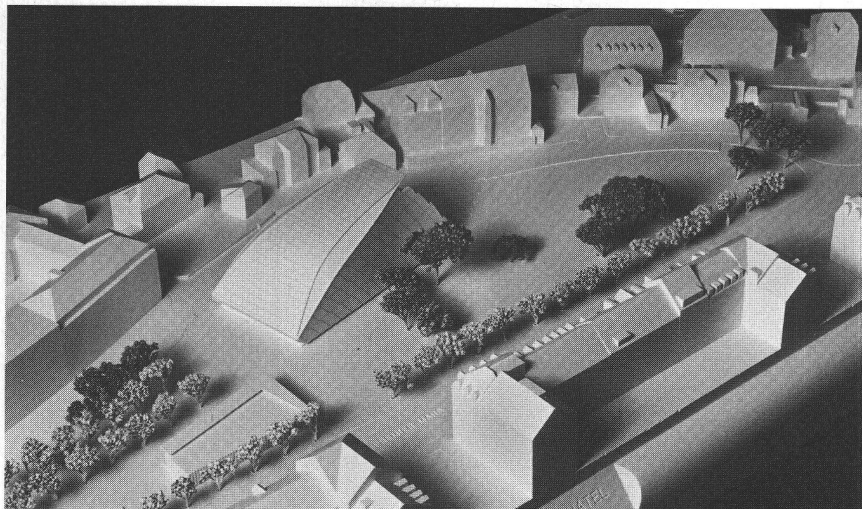
3. Objectif

Les projets de ce concours doivent associer en un tout harmonieux les éléments suivants (dont aucun ne s'avère prépondérant par rapport aux autres):

- construction d'un bâtiment exceptionnel, véritable « monument » dans la ville;
- entretien des rapports dialectiques tant avec la ville et ses autres monuments qu'avec les fronts bâtis, avec le parc, les arbres et la promenade;
- prise en charge du spectateur dès son arrivée dans le périmètre du concours dans son parcours jusqu'au lieu du spectacle;
- conception d'un théâtre tout entier dirigé vers le spectacle;
- acoustique.

4. Fonctions

Le théâtre sera destiné à présenter des spectacles de théâtre, de danse et d'opéras de chambre. L'atelier-studio recevra des spectacles de théâtre, montages poétiques, danse, mime.



Projet MAGNA MATER:
1^{er} prix.
(Photo Yves André.)

C. PROGRAMME DES LOCAUX

1. Réception et accueil	530 m ²
2. Salle de théâtre et scène	1320 m ²
3. Atelier-studio	280 m ²
4. Café-restaurant + cuisine	280 m ²
5. Services généraux	260 m ²
6. Abris de protection civile	500 m ²
7. Surface réservée pour une salle de musique-disco	400 m ²
8. Aménagements extérieurs	



Le bâtiment
de la Rotonde:
point de rencontre
de la jeunesse.
(Photo Ed. Weber.)

E. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

- Ce jugement est intéressant par son éclectisme. Chaque projet primé reflétant différentes tendances architecturales.
- Deux projets ont proposé le théâtre en un autre lieu que celui fixé par le programme du concours. Ils ont été écartés de la liste des prix. Le projet qui prévoyait le théâtre sur la place du

D. RÉSULTATS DU CONCOURS

Projets primés et achat

Projet N° 6	MAGNA MATER
	1 ^{er} rang — 1 ^{er} prix Fr. 17 000.—
Auteurs	Marie-Claude Bétrix, Zurich Eraldo Consolascio
Collaborateurs	Rolf Schulthess, Eric Maier, Jeanine Guye, Hanspeter Gehrig
Projet N° 26	HIROSHIMA MON AMOUR
	2 ^e rang — 2 ^e prix Fr. 15 000.—
Auteurs	Daniele Marques, Lucerne Bruno Zurkirchen
Collaborateurs	Marcel Mach, Marco Ragonesi
Projet N° 3	LA GRANDE PROMENADE
	3 ^e rang — 3 ^e prix Fr. 14 000.—
Auteur	Vincent Mangeat, Nyon
Collaborateurs	O. Pina, G. Mann, P. Bouvier, T. Bruttin, L. Felder, R. Gasparro, L. Savioz, P. Wahlen
Projet N° 11	ODE
	4 ^e rang — 4 ^e prix Fr. 9 000.—
Auteur	Bernard Vouga, Lausanne
Projet N° 35	CERCLE DU JARDIN
	5 ^e rang — 5 ^e prix Fr. 8 000.—
Auteur	Marcel Ferrier, Saint-Gall
Collaborateur	Toni Thaler
Projet N° 28	L'ŒIL
	6 ^e rang — 6 ^e prix Fr. 7 000.—
Auteur	Edouard Weber, Neuchâtel
Collaborateurs	Marcel Neuhaus, Giuseppe Galli
Projet N° 12	LE FOU DU ROI
	7 ^e rang — 7 ^e prix Fr. 6 000.—
Auteurs	Robert Monnier, Neuchâtel Laurent Geninasca
Collaborateur	Pierre-Emmanuel Schmid
Projet N° 22	JANUS
	8 ^e rang — 8 ^e prix Fr. 4 000.—
Auteurs	Mario Campi, Lugano Franco Pessina
Collaborateurs	Karin Möllfors, Benedikt Graf, Olivier Strässle
Projet N° 34	LA QUÊTE D'AVERROES
	1 ^{er} achat Fr. 10 000.—
Auteurs	Patrick Mestelan, Lausanne Bernard Gachet
Collaborateurs	Sandra Müller Marie-Pierre Zufferey

Remarques: 41 projets ont été remis dans les délais exigés. Six architectes ont été invités. Deux n'ont pas répondu à l'appel. Quatre ont présenté leurs projets: tous primés!

Port a été acheté et, chose curieuse, mieux payé que la plupart des projets primés! Il pose une fois de plus le problème de l'emplacement du théâtre de Neuchâtel, débattu depuis des décennies.

- Il est clair que si le jury était arrivé à la conclusion qu'il était impossible d'implanter un théâtre dans le Jardin anglais, il aurait fallu organiser

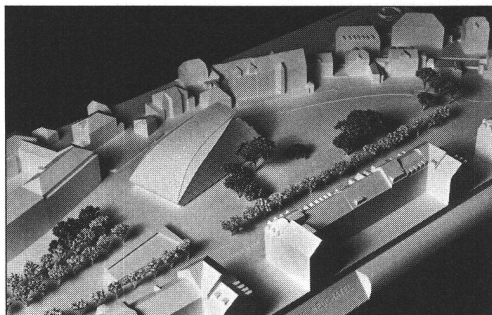
Quelques caractéristiques
de six projets
fondamentalement différents.

Projet MAGNA MATER 1^{er} prix

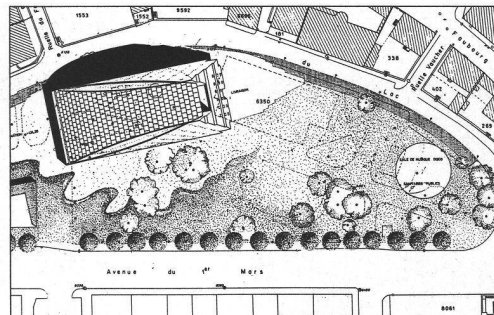
Marie-Claude Bétrix, Zurich
Eraldo Consolascio



Objet-sculpture au nord du parc.



- Une magnifique bête qui semble venue d'une autre «galaxie».
- Une sculpture-objet dans le parc, sans rapport dialectique avec la ville.
- Une «carapace» qui englobe tous les volumes, y compris la cage de scène.
- Un espace introverti, fermé sur le parc.



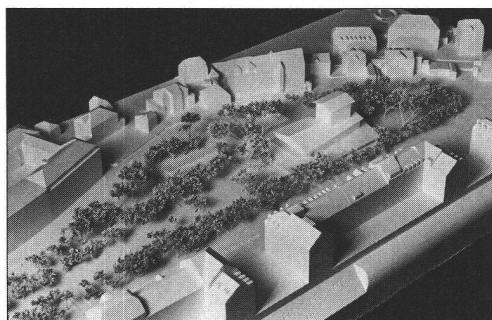
- Une salle rectangulaire profonde avec gradins droits du type «cinéma».
- Un bel espace de foyer montant à plus de 20 m réparti par secteurs entre la coque extérieure et le volume de la salle proprement dite.
- Un projet qui «séduit et inquiète».

Projet HIROSHIMA MON AMOUR 2^e prix

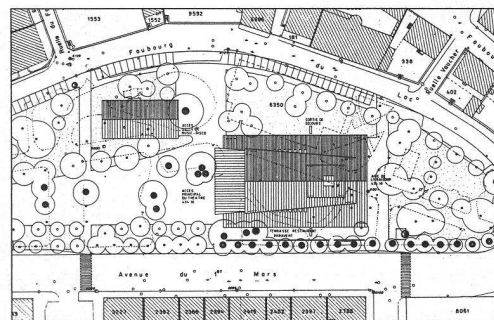
Daniele Marques, Lucerne
Bruno Zurkirchen



Présence le long de l'avenue
du Premier-Mars.



- Un exercice de style intéressant et une solution minimaliste. Le théâtre peut être aussi un pavillon dans un parc. Mais que vient faire en pleine ville de Neuchâtel ce projet que l'on comprendrait mieux dans une vallée du Jura?
- Salle rectangulaire avec gradins droits.
- Présence discrète le long de l'avenue du Premier-Mars.

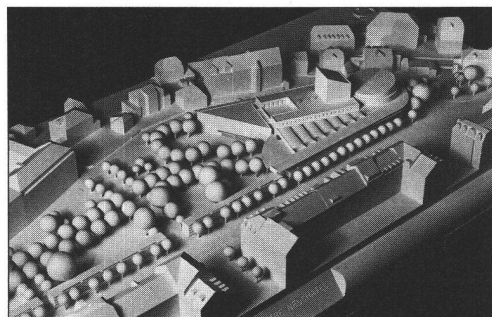


Projet LA GRANDE PROMENADE 3^e prix

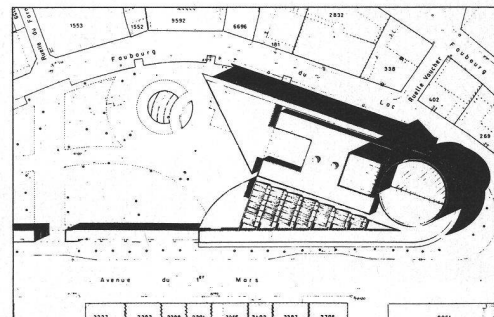
Vincent Mangeat, Nyon



Fermeture du parc à l'est.



- Solution urbanistique très forte. Le théâtre est la fin du parc. Après avoir longé un mur qui sépare l'avenue du Premier-Mars du parc, on pénètre dans un grand hall triangulaire qui finit curieusement en cul-de-sac.
- Volume très important qui recrée des rues au nord, au sud et à l'est du parc. Est-ce oppor-



- tun? L'espace du Jardin anglais délimité par les bâtiments périphériques est unique dans la ville; alors pourquoi le segmenter?
- Belle salle cylindrique avec gradins en forme d'amphithéâtre. Rapport scène-salle peu favorable.

N.B.: Les projets primés seront exposés dans le hall de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel au mois de février 1989.

Conclusion

Il y a vingt-cinq ans, un concours avait déjà été organisé sur ce même terrain!

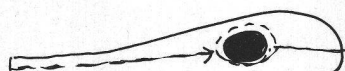
Le concours d'aujourd'hui est réussi. Il a apporté des solutions de valeur au problème posé...

Les Neuchâtelois sauront-ils cette fois-ci mettre tout en œuvre pour réaliser «leur théâtre»?

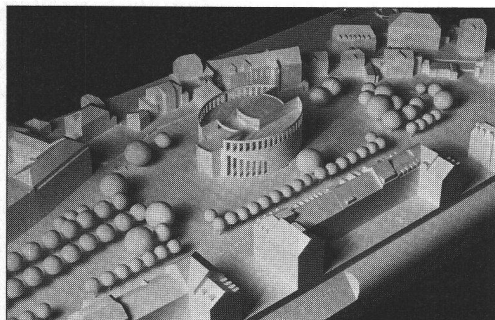
Edouard Weber, architecte FAS

Projet ODE 4^e prix

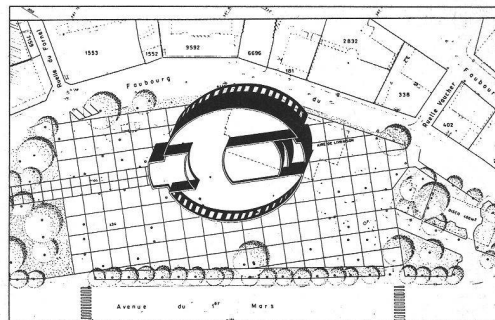
Bernard Vouga, Lausanne



Objet-sculpture au centre du parc.



- Sculpture-objet dans le parc rappelant par trop le «Colisée». Quel rapport historique ou visuel avec les bâtiments de la ville?
- Salle rectangulaire à gradins légèrement incurvés dans une forme générale ovoïde.
- Façade intégrant le volume de la cage de scène par le couronnement de l'édifice.

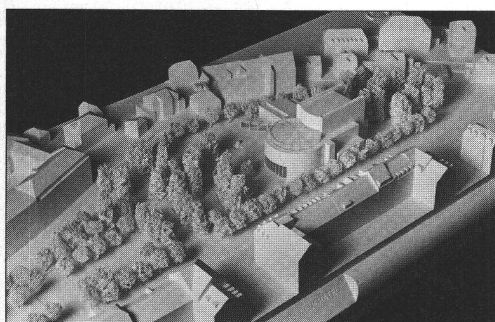


Projet L'Œil 6^e prix

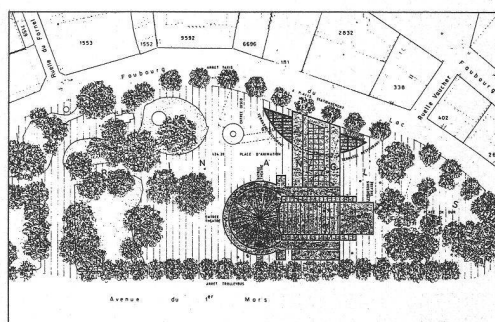
Edouard Weber, Neuchâtel



Liaison nord-sud, avec présence le long de l'avenue du Premier-Mars.



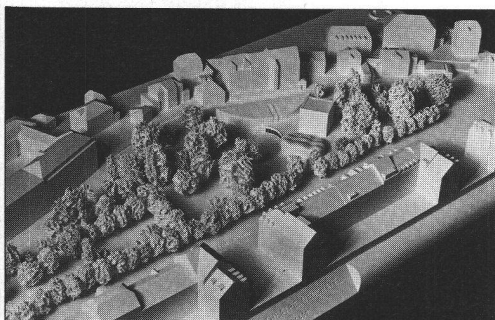
- Le bâtiment s'impose le long de l'avenue du Premier-Mars au même titre que l'université, la poste ou le collège de la promenade. Le volume bâti en rapport avec la typologie volumétrique des bâtiments de la ville se caractérise par la liaison entre les deux rues. Le volume du théâtre étant lié à celui du restaurant-disco (future Rotonde) par un élément «pont» laissant passer les promeneurs du Jardin anglais.



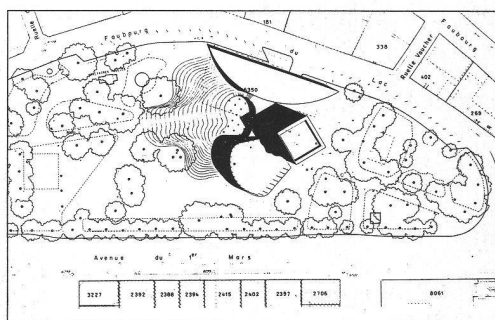
- Les circulations internes et le foyer s'ouvrent par de grands vitrages sur le parc: invitations des citoyens à la vie culturelle!
- De cet espace ouvert on passe progressivement à l'ambiance intime et fermée de la salle du théâtre avec lumière artificielle.
- Celle-ci est un espace cylindrique avec gradins en forme d'amphithéâtre, ambiance communautaire concentrée sur l'acte théâtral.

Projet FOU DU ROI 7^e prix

Robert Monnier, Neuchâtel
Laurent Geninasca



- Projet souterrain.
- Bel espace théâtral dans le parc entre trois volumes sculpturaux très contrastés laissant passer la promenade du Jardin anglais.
- Habile solution pour faire descendre les spectateurs jusqu'à la salle.



- Solution riche de formes symboliques: le foyer en forme d'oreille!
- La question reste posée: Faut-il enterrer un théâtre quand on peut faire autrement?

(Photos Yves André.)